



Vaudreuil-Dorion

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Ville de Vaudreuil-Dorion lève l'interdiction d'arrosage des pelouses

Vaudreuil-Dorion, le 1^{er} septembre 2020 – La Ville de Vaudreuil-Dorion a pris la décision de permettre de nouveau l'arrosage des pelouses et donc de lever l'interdiction d'arrosage, et ce, en date d'aujourd'hui. Les citoyens sont ainsi autorisés à utiliser l'eau potable pour arroser leur gazon, dans le respect de la réglementation en vigueur et en évitant le gaspillage.

L'arrosage de la pelouse sans permis est autorisé selon l'horaire suivant :

Adresses paires

- Arrosage manuel ou mécanique : lundi et jeudi, entre 20 h et 22 h
- Arrosage automatique : lundi et jeudi, entre 2 h et 4 h

Adresses impaires

- Arrosage manuel ou mécanique : mardi et vendredi, entre 20 h et 22 h
- Arrosage automatique : mardi et vendredi, entre 2 h et 4 h

Dans le cas d'une problématique particulière avec la pelouse nécessitant un arrosage plus fréquent, d'ensemencement ou de pose de tourbe, les citoyens doivent se prémunir d'un permis d'arrosage. Il est conseillé d'effectuer cette demande dans la section Services en ligne du site Web.

Rappelons que l'interdiction d'arrosage des pelouses avait été émise en juin à la suite d'une consommation record en eau potable. Bien que l'usine de filtration ait les capacités pour traiter l'eau nécessaire aux besoins des citoyens, les données recensées à l'usine de filtration étaient comparables à celles d'une ville dont la population est de 120 000 habitants, alors que celle de Vaudreuil-Dorion est d'un peu plus de 40 000 citoyens. Ces chiffres démontraient que la réglementation n'était pas respectée et laissait croire à un gaspillage de l'eau potable.

Consommation d'eau potable : un nouvel outil interactif

En collaboration avec l'agence Web Locomotive, la Ville de Vaudreuil-Dorion a développé un nouvel outil interactif permettant d'observer en temps réel la consommation en eau potable des résidences desservies par l'usine de filtration. Ce widget sera implanté très prochainement et pourra être consulté directement en page d'accueil du site Web. Les citoyens seront à même de constater les variations importantes qui peuvent survenir lors d'épisodes de chaleur.